

COMMUNIQUE

Jeudi 4 novembre 2010 à 18 heures

Informations relatives au nombre total de droits de votes et d'actions composant le capital social prévues par l'article L. 233-8 II du code de commerce et l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

Date	Nombre	Nombre total de droits de vote	
	d'actions composant	Théorique ⁽¹⁾	Exerçable ⁽²⁾
	le capital social		
29 octobre 2010	59 249 751	59 249 975	59 175 268

Notes:

⁽¹⁾ Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF, le nombre total de droits de vote théorique est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

(2) A titre d'information, nous indiquons ici le nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale, après déduction du nombre d'actions privées de droit de vote (la privation de droit de vote concerne ici les actions auto-détenues).

Ces informations sont également disponibles sur le site Internet de la société <u>www.laperlaworld.com</u> rubrique Bourse / Information réglementée.

Pour plus d'informations :

 ${\sf Mr Jean-Christian \, Bal: DG \, Adjoint-Mme \, Aur\'elie \, Gebhardt: Directeur \, Financier}$

<u>finance@laperlaworld.com</u> – Tel: +33 (0)4 88 78 22 78 Siège social: 350, avenue JRGG de la Lauzière – 31 parc du Golf – CS 90519

13593 Aix-en-Provence Cedex 3 – France Site internet: www.laperlaworld.com